

"L'investissement dans la formation des collaborateurs a de réels effets positifs pour l'entreprise et la culture de l'entreprise"

Présentez-nous en quelques mots votre organisme?

Paul Emering, Directeur Luxembourg School for Commerce: La "Luxembourg School for Commerce" a été lancée avec succès le 1^{er} octobre 2009. Elle constitue la réponse de la Chambre de Commerce aux nombreux défis posés par le contexte changeant de la formation professionnelle, reflétant les évolutions de l'environnement économique et du marché de l'emploi.

C'est pour mieux répondre aux besoins en qualification des entreprises, des individus et aux exigences d'un marché de la formation de plus en plus évolutif et compétitif, que la Chambre de Commerce a regroupé au sein de la "Luxembourg School for Commerce" l'ensemble de ses activités de formation. Celles-ci s'articulent autour de trois grands axes: la formation professionnelle initiale c-à-d l'apprentissage, la formation professionnelle continue et la formation universitaire.

Comment vous positionnez-vous?

La LSC se comprend comme acteur de référence en matière de formation. En étant actif dans les trois piliers de formation: initiale, continue et universitaire, elle est un "Guichet unique" pour les entreprises en matière de formation. Nous sommes donc un interlocuteur principal pour les entreprises et les particuliers qui souhaitent former leurs employés ou souhaitent s'engager dans la formation. Mais les champs d'activités de la LSC sont très divers et variés et vont au-delà de l'organisation de cours et du développement de formations. La promotion du "Lifelong Learning" à travers des actions ciblées est aussi une préoccupation constante. C'est pourquoi la LSC s'engage dans différents projets réalisés ensemble avec des partenaires, qui visent p.ex. l'orientation par compétences des particuliers. La LSC agit aussi pour un cadre législatif et réglementaire favorisant l'essor de l'éducation et de la formation au Luxembourg. Ses efforts dans ce domaine vont encore être accentués.

Quel est le bilan votre activité pour l'année 2010?

Notre bilan est tout à fait positif. Ceci non seulement d'un point de vue de nombre d'inscriptions à nos formations continues, qui s'élevait à plus de 5000 inscriptions au premier semestre 2010. En plus nous gérons environ 1800 contrats d'apprentissage chaque année. Au niveau de la formation professionnelle initiale un grand défi a été, et restera, la mise en pratique de la réforme de la formation professionnelle comprenant en particulier l'apprentissage. Nous avons activement contribué à l'élaboration de la réforme, qui est entrée en vigueur pour trois de nos professions à la rentrée 2010. Mais comme déjà évoqué tous les acteurs doivent encore entamer beaucoup d'efforts pour adapter toutes les professions de l'apprentissage au nouveau régime.

Dans le pilier formation professionnelle continue l'offre de formation a été restructurée, elle est désormais plus visible, mais aussi plus lisible pour nos clients. Un autre point à mettre en avant est le développement de nouvelles formations avec des partenaires de renommée. Ainsi on a présenté en mai 2010 un bachelors en gestion d'entreprise ensemble avec la FOM-Hochschule für Oekonomie und Management. Ce bachelors s'adresse à des actifs professionnels et se déroule sous forme de cours du soir. Une autre nouvelle formation qu'on peut mettre en avant est le "Marketing Master Class" qui a été développée ensemble avec HEC ULg et qui vise des personnes qui ont déjà un acquis solide en matière de marketing et qui vont donc perfectionner leurs connaissances dans ce domaine. Le "Master in Entrepreneurship and Innovation" que nous offrons ensemble avec l'Université de Luxembourg dans le cadre de notre pilier formation universitaire connaît un succès constant. Pour la quatrième session on comptait plus de 300 intéressés, alors qu'il n'y a que 25 places disponibles.

Quels sont actuellement les grands défis de votre organisme?

de la réforme de l'apprentissage. Au niveau de la formation professionnelle continue notre objectif est de développer une offre de formation de qualité, ce qui présuppose une forte réactivité par rapport aux évolutions de l'environnement économique. Pour augmenter notre réactivité, nous coopérons aussi avec les fédérations et représentants des différents secteurs. Une formation qui va encore nous occuper, est celle pour le travailleur désigné en matière de sécurité et santé en travail.

Le cadre légal et réglementaire prévoit que jusqu'en août 2012 chaque entreprise doit avoir nommé un travailleur désigné à la sécurité qui a suivi la formation auprès d'un organisme de formation agréé en la matière. Ce travailleur désigné est l'assistant de l'employeur en matière de prévention des risques

professionnels. Comme beaucoup d'entreprises ne sont pas au courant de leur obligation légale, il reste encore beaucoup de travail de sensibilisation et d'information à faire. Par conséquent on va devoir faire des efforts au niveau organisationnel, comme il reste encore un grand nombre de travailleurs désignés à former. Une autre formation dont la valeur ajoutée pour les entreprises du commerce ne peut pas être niée est la "Culture du Service. Vendez mieux et vendez plus en optant pour le service". L'objectif de cette formation est d'améliorer l'accueil du client. Nous sommes convaincus de l'importance de cette formation pour le commerce luxembourgeois qui est en forte concurrence avec le commerce de la Grande-Région; c'est pourquoi nous poursuivons ce projet de formation de façon conséquente.

Quelles sont vos perspectives pour 2011?

Notre perspective est de développer et de continuer de la restructuration de notre offre de formation. Le nouveau droit d'établissement, qui normalement

entrera en vigueur l'année prochaine, nous incite à réorganiser notre offre de formation pour les (futurs) créateurs d'entreprise. Jusqu'à présent toute personne qui voulait ouvrir une entreprise et qui ne disposait pas de dispense du Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme, devrait suivre la profession pour l'accès à la profession chez nous. Avec le nouveau droit d'établissement cette formation n'est plus présupposée. C'est pourquoi nous allons élaborer une offre aussi complète que possible qui repose sur trois différents "levels" qui s'adressent à des personnes qui ont différents niveaux de connaissance de la gestion d'entreprise.

Une autre préoccupation permanente est le travail de sensibilisation à la valeur ajoutée de la formation continue. Il s'agit de persuader les dirigeants d'entreprise que l'investissement dans la formation des collaborateurs a des effets positifs pour l'entreprise et la culture de l'entreprise.

O.M.